

CHEVROTAINE (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome II (1854)**

Echevrotaine,

Village de l'arrondissement de Lons-le-Saunier, canton et bureau de poste de Clairvaux, perception de Doucier, paroisse de Saffloz ; à 2 km de Saffloz, 17 de Clairvaux et 55 de Lons-le-Saunier.
Altitude : 690^m.

Le territoire est limité au nord par Saffloz, au sud par Songeson et le Frasnois, à l'est par le Frasnois et à l'ouest par Fontenu.

Il est traversé par les chemins vicinaux tirant à Fontenu, à la Fromagerie, à Saffloz et au Frasnois.

Ce village est bâti au fond d'une vallée. Les maisons sont groupées, construites en pierres et couvertes en laves, bardeaux et tuiles plates. Elles n'ont pour la plupart qu'un rez-de-chaussée. Les chemins qui y conduisent sont à peine tracés, et impraticables.

Population : en 1790, 125 habitants ; en 1846, 113 ; en 1851, 112, dont 49 hommes et 65 femmes ; population spécifique par km carré, 21 habitants ; 25 maisons ; 25 ménages.

État civil : les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1795.

Vocabulaire : saint Jacques et saint Philippe. Paroisse de Saffloz et de Songeson (1739-1741, 1775-1776, 1779, 1789).

Série communale à la mairie ; la série du Greffe, déposée aux Archives Départementales, a reçu les cotes 3 E 2649 à 2653, 3 E 8281, 3 E 10474 à 10476 et 3 E 11403. Tables décennales 3 E 1172 à 1180.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 272 et 273, 5 Mi 1215, 2 Mi 937, 2 Mi 1706 et 1707, 5 Mi 7 et 5 Mi 1183. Les jeunes gens des deux sexes émigrent pour être domestiques ou ouvriers dans les villes et surtout à Paris.

Cadastré : exécuté en 1832 : surface territoriale, 532^h 73^a, divisés en 575 parcelles que possèdent 84 propriétaires, dont 49 forains ; surface imposable 530^h 69^a, savoir : 216^h 39^a en parcours et broussailles, 127^h 36^a en prés, 106^h 63^a en terres labourables, 77^h 96^a en bois, 2^h 04 en sol et aisances des maisons, 75^a en vergers, 46^a en friches et murgers, 21^a en jardins, d'un revenu cadastral de 2.864 fr. ; contributions directes en principal 497 fr.

Le sol, montagneux et peu fertile, couvert de neige pendant cinq ou six mois de l'année, produit du blé, de l'orge, de l'avoine, du méteil, des pommes de terre, peu de chanvre et de fruits, du foin et des fourrages artificiels.

Le revenu réel des propriétés est de 2 fr. 28 c. pour cent.

On importe le quart des céréales et le vin.



On élève dans la commune des bêtes à cornes, des chèvres et des volailles. On y engraisse quelques cochons. 20 ruches d'abeilles.

On trouve sur le territoire d'abondantes carrières de pierre à bâtir peu exploitées.

Les habitants fréquentent habituellement les marchés de Champagnole, de Clairvaux et de Lons-le-Saunier.

Il y a une fruitière, dans laquelle on fabrique annuellement 8.500 kil. de fromage, façon Gruyère.

Biens communaux : une maison commune contenant la fromagerie, la mairie, le logement de l'instituteur et la salle d'étude, fréquentée en hiver par 10 garçons et 16 filles, un puits communal, une fontaine et 287^h 95^a de pâtures, prés-bois, bois-taillis, terre labourables, d'un revenu cadastral de 104 fr.

Bois communaux : 87^h 40^a, dont 2^h 83^a sont coupés annuellement. Essences dominantes : chêne, charme et hêtre.

Budget : recettes ordinaires 1.080 fr. dépenses ordinaires 1080 fr.

NOTICE HISTORIQUE

Nous ne rencontrons nulle part le nom de Chevrotaine avant le milieu du XIV^e siècle. Les religieux de Balerne accensèrent à cette époque le territoire, à des colons étrangers qui en opérèrent les premiers défrichements, sous la réserve d'un cens et de lourdes charges féodales. Ce village devint un membre de la seigneurie de Châtelneuf. Sa position presque inaccessible, son peu d'importance, ne lui ont laissé aucune place dans l'histoire.

On y remarque la belle habitation de M. Arbel. La chapelle qui en dépend est à une seule nef, et éclairée par une fenêtre ogivale pratiquée au fond du chœur.

Fête patronale : Saint Jacques et saint Philippe, dont on célèbre la fête le 1^{er} mai.